

DEMANDE DE SALLE COMMUNALE

Demandeur : \_\_\_\_\_

Adresse précise : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ / Portable : \_\_\_\_\_

Messagerie : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Date de la réservation : \_\_\_\_\_

Créneaux horaires : \_\_\_\_\_

Objet précis de la réservation : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes attendues : \_\_\_\_\_

Besoins spécifiques (non disponibles dans toutes les salles) :  verres – nombre : \_\_\_\_\_  coupes – nombre : \_\_\_\_\_

écran de projection  vidéoprojecteur  paperboard (prévoir papier et feutres spéciaux)  sacs poubelle

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

RÉPONSE DE LA MAIRIE

**Salle mise à disposition**

Place de l'église :

- Salle Bauffremont
- Salle Vellaufant
- Salle du Quart
- Salle Vieux-Pont

- Salle Toulangeon
- Salle de Musique
- Bureau des Sociétés
- Salle de Danse
- Salle Soubise
- Salle Saint-Seine

Rue de l'Ermitage :

- Salle de l'Ermitage
- Salle des Mûriers

**Prix de la location** :  gratuit  50 € par jour

**Date et heure de remise des clefs** : \_\_\_\_\_

(Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; le samedi de 10 h 30 à 12 h)

**Matériel demandé mis à disposition**:  verres  écran de projection  rétroprojecteur  paperboard

sacs poubelle

**Repas autorisés** :  oui  non

Nous vous précisons en outre que les locaux doivent être restitués en parfait état de propreté et que le matériel doit être remis tel qu'il était à votre arrivée. Les verres seront à rendre lavés et essuyés.

Un container à ordures ménagères est à votre disposition vers les bâtiments côté Cure (pour les salles situées place de l'Église) et vers les équipements sportifs pour la salle de l'Ermitage.

**IL EST INTERDIT DE SE GARER SUR LES PELOUSES**

À Sennecey-le-Grand, le \_\_\_\_\_  
Le Secrétaire